



Edito

VŒUX DU PRÉSIDENT ! CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE ?

Dans ses vœux à la nation de fin d'année, le Président a fait plusieurs annonces pour la relance de l'économie et de l'emploi qui apparaissent plus comme une énième allégeance aux revendications patronales qu'à la prise en compte des revendications progressistes de millions de salariés, de citoyens dans ce pays.

A deux ans des élections présidentielles, le gouvernement découvrirait que des milliers de chômeurs, de longue durée ou non, n'auraient pas accès au travail parce qu'ils ne seraient pas formés, pas assez en adéquation avec le monde de l'entreprise, des entrepreneurs. Qui décide de la formation professionnelle continue ou des formations de reconversion ? Le patronat. Il a donc décidé que l'économie du numérique (qui supprime des emplois), de l'environnement (qui va en sacrifier aussi), du service à la personne (qui maltraite les salariés), seraient l'alpha et l'oméga pour faire baisser le chômage et redresser l'économie. Il faudrait aussi combler les emplois dits « non pourvus », c'est-à-dire le travail mal payé, difficile qui n'attire pas grand monde faute de salaire élevé et avec des conditions de travail déplorables.

Autre annonce confirmant la volonté politique de l'exécutif d'en finir avec notre modèle social, la prime de 2000 euros pour l'embauche d'un CDI ou d'un CDD de plus de 6 mois pour un salarié payé jusqu'à 1,3 fois le SMIC, qui, cumulée aux exonérations déjà existantes, entraîne la fin de l'ensemble des cotisations dites patronales. Nous n'en sommes plus au temps, déjà bien loin, où les uns parlaient de cadeaux au patronat, pendant que d'autres redoutaient, à juste titre, des changements structurels et durables, une inversion totale dans le financement de notre système de sécurité sociale, passant de la cotisation à l'impôt, passant de la sécurité solidaire à l'assistanat public.

Enfin, les annonces sur l'apprentissage, sous prétexte de résorption du décrochage scolaire confirment la volonté d'enfermer les futurs citoyens travailleurs dans le seul modèle social qui doit prédominer : l'entreprise. Il faut vivre, penser, dormir, rêver, travailler entreprise. Unique institution qui permette l'émancipation des salariés, qui donne de la citoyenneté, du respect, de la valeur huma-

ne, de l'amour, de la reconnaissance... bref l'extase ultime, la jouissance absolue.

La réalité est tout autre sur l'apprentissage actuel : peu de salaire, conditions de travail d'un autre âge, humiliation, un travail qui est le même que les autres salariés, voire plus. Pas ou peu de moyens pour se faire respecter s'il n'existe pas d'organisation syndicale. De plus, aucune cotisation pour les patrons dans l'ensemble des entreprises quelle que soit la taille, quel que soit le secteur. Mais c'est encore trop pour les tôleurs puisqu'ils revendiquent de plus en plus de stagiaires tout le temps, puisque là, ils ne sont pas payés. A méditer pour les autres catégories de salariés.

Faisons attention à l'annonce, comme s'il fallait être prévenu, que le CICE sera transformé « en baisse définitive de charges sociales » et posons-nous la question du financement, comme plus haut, de notre sécurité sociale. Je vous l'ai dit, nous ne sommes plus au temps des cadeaux.

Enfin un mot, parce que beaucoup de choses ont été dites, sur nos camarades de Goodyear, condamnés injustement, après que les plaintes aient été retirées, à 24 mois de prison dont 9 fermes.

Un procureur, seul, serait responsable des poursuites sans que le ministère de la Justice, le Premier Ministre, dans cette affaire, ne soient au courant ou à l'initiative ? Ils ont décidé d'en faire une affaire de politique intérieure, suite à ce qui s'est passé à Air France et ailleurs, pour l'exemple.

Ils veulent régler la problématique sociale, les luttes des travailleurs par la force et la peur. Ce qu'ils veulent c'est tuer la contestation, la colère, la revendication dans l'œuf. Il y avait les fusillés pour l'exemple d'hier, nous avons les condamnés aujourd'hui.

Voilà quelques mots sur cette rentrée qui ne me feront pas omettre de vous souhaiter une bonne année, faite de luttes et de conquêtes, ainsi qu'une bonne santé pour toi, Cher(e) Camarade, et tes proches.

Sébastien Martineau
Secrétaire Général

Sommaire :

Editorial :

Vœux du Président ! Campagne présidentielle	P. 1
26 Janvier - Salarié(e)s du Privé et du Public	P. 2
Communiqué du Synd. FAPT 18	P. 3
Maisons de service au public	P. 3
Négociations Bouygues/Orange	P. 4
Publicité militante	P. 4
Résultats Elections GIAT/Nexter	P. 5
Répression Anti-Syndicale : Goodyear Amiens	P. 5
Comprendre la construction de la Sécu	P. 6 à 8
Vente Livre « Histoire de la CGT »	P. 8

AGENDA

MARDI 26 JANVIER 2016

Rassemblements

BOURGES - 10 h 30 - Place Séraucourt
VIERZON - 10 h 00 - Devant l'hôpital
ST AMAND - 10 h 30 - Place de la République

-O-O-O-O-O-

STAGE « ORGA ET VIE SYNDICALE »
Les 31 Mars et 1er Avril 2016

Déposez vos demandes de congés éducation
auprès de vos directions
et inscrivez-vous auprès de l'UD



8 Place Malus
18000 Bourges
Tél 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

MARDI 26 JANVIER 2016

SALARIÉ(E)S DU PRIVÉ ET DU PUBLIC, UNISSONS-NOUS !

POURQUOI ?

Parce que notre destin en tant que salarié est commun : les uns dans les services et les entreprises privées, les autres dans la fonction publique, qu'elle soit territoriale, d'Etat ou hospitalière. Nous avons les mêmes difficultés pour nos conditions de travail, nos salaires. Nous avons les mêmes problématiques de surcharge au travail, de mépris, de sous-effectifs. Certains connaissent des licenciements imposés par le patronat tandis que d'autres souffrent des fermetures de services, des réorganisations, des non-remplacements et de la mobilité forcée, décidés par les gouvernements.

PARCE QU'IL NE FAUT PAS CROIRE QUE QUELQUES-UNS SERAIENT DES NANTIS PAR RAPPORT À D'AUTRES

Les fonctionnaires n'ont pas la garantie d'un emploi à vie, ils peuvent être licenciés pour tout un tas de raisons comme les salariés du privé. Ceux qui affirment cette fausse vérité sont les mêmes qui affirment qu'il y a trop de fonctionnaires, qu'ils coûtent. Ils vomissent sur la fonction publique comme ils crachent sur les travailleurs de l'industrie automobile, aéronautique, chimique sur les travailleuses des services à la personne, du commerce, de la santé privée. Ils haïssent les chômeurs qui seraient fautifs de leur chômage et les retraités qui devraient reprendre leur travail. Les salariés, qu'ils travaillent ou pas, coûtent cher. Nous devrions travailler gratuitement et même payer pour être exploités.

PARCE QUE LES FONCTIONNAIRES NE COÛTENT PAS, ILS FONCTIONNENT POUR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Sans la fonction publique, qui assure un grand nombre de missions particulières, le vivre ensemble serait réduit à sa plus simple expression. Que seraient les services sociaux, dans une période où la précarité et la fragilité sont de plus en plus importantes, sans des fonctionnaires qui ont et qui respectent leur devoir de neutralité, d'impartialité, de confidentialité ? Qu'en serait-il dans l'éducation nationale, dans les mairies, les préfectures, à l'hôpital public, où il n'y a pas les notions de rentabilité, de productivité, de gains de production ?

Comment peut-on expliquer qu'un infirmier qui soigne à l'hôpital public, qu'une employée municipale d'une mairie qui tond, qu'une prof de l'éducation nationale qui enseigne seraient une dépense pour la société alors que l'infirmière dans les cliniques privées, que la même tonte réalisée par un salarié d'une entreprise privée d'espaces verts et que les cours donnés dans un collège privé par des professeurs formés par l'Etat, seraient des activités qui rapporteraient, des activités qui créeraient des richesses ?

Ceux qui nous disent ça, le patronat et les gouvernements, pensent que seule la propriété privée à but lucratif, que seuls ceux qui possèdent, qui exploitent l'ensemble des salariés sont les créateurs de plus-value. Pour autant les fonctionnaires créent de la richesse mais elle n'est pas marchande. Ils créent du soin, du savoir et de la connaissance, du lien social, de l'entretien de biens publics, de routes, etc...

Pour le patronat et certains partis politiques, la privatisation est une chose indispensable pour notre pays. Nous avons des exemples qui nous prouvent l'inverse. La privatisation est uniquement bonne pour le patronat, pas pour les salariés, pas pour les populations.

Les salariés du secteur privé et les fonctionnaires sont dans le même bateau, celui de la réduction des salaires.

Ne nous divisons pas, ne soyons pas acharnés à vouloir trouver un bouc émissaire à nos propres difficultés, ne nous laissons pas influencer par les sirènes médiatiques qui roulent pour le grand patronat et le monde de la finance.

**SOYONS SOLIDAIRES,
COMBATIFS ENSEMBLE.**

Tous les salariés de ce pays, sur le continent européen et dans le monde ont les mêmes préoccupations : trouver du travail, pouvoir vivre et non survivre.

RASSEMBLEMENTS

<u>BOURGES</u> :	10 H 30	Place Séraucourt
<u>VIERZON</u> :	10 H 00	Devant l'hôpital
<u>ST AMAND</u> :	10 H 30	Place de la République

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU SYNDICAT CGT DE LA FAPT DU CHER ADRESSÉ PAR MAIL AU BERRY RÉPUBLICAIN CONCERNANT LA HAUSSE DES TARIFS POSTAUX

Monsieur le Rédacteur en Chef,

Merci de prendre en compte notre analyse de l'augmentation des tarifs postaux au 1er janvier 2016.

"Le syndicat CGT FAPT du Cher tient à apporter son analyse sur l'augmentation des tarifs postaux à partir du 1er janvier 2016. Cette hausse va ainsi dépasser allègrement les 15% pour certains tarifs.

Pour exemple, le timbre prioritaire (rouge) augmente de 5,3 % passant de 0,76 € à 0,80 € jusqu'à 20 grammes et 28 % en passant de 1,30 € à 1,60 € jusqu'à 100 grammes en supprimant au passage la tranche de 50 grammes. Le timbre vert grimpe de 2,94 % passant de 0,68 € à 0,70 €. Quant au timbre gris (écopli), il augmente de 3 % passant de 0,66 € à 0,68 € tout en restant l'affranchissement le moins cher.

Cette différence de traitement entre les 2 couleurs de timbre (rouge et vert) s'explique par la volonté de la direction de La Poste de promouvoir le timbre vert afin de diminuer au maximum l'acheminement en J+1 et les emplois dans les centres de tri qui vont avec. On peut aussi déplorer l'utilisation intensive des camions au lieu du train pour le transport de ce timbre faussement écologique. La CGT conseille donc l'utilisation des timbres rouges (J+1) ou gris pour l'envoi du courrier.

Pour autant, ces hausses sont scandaleuses dans le cadre de l'austérité sur les salaires, pensions et minima sociaux. Cela est d'autant plus honteux lorsque l'on connaît la manne d'argent public touchée par La Poste, 900 millions d'euros en 2013, 2014 et 2015 au titre du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) avec par exemple plus de 7000 emplois non remplacés en 2014.

Ces non-remplacements ont des conséquences sur la présence postale comme à Vailly/Sauldre ou plus largement dans les bureaux menacés de transformation en Agence Postale Communale sans oublier les conditions de travail des postiers de tous les services.

Enfin, l'argument de la baisse du trafic, même si l'on ne peut pas nier des évolutions sur les modes de consommation, est contredit par les rapports annuels de l'ARCEP (autorité de régulation des communications électroniques et postales) si l'on considère l'ensemble des trafics lettres, colis, imprimés sans adresse ou objets signalés (plis recommandés etc..)

Au total, La Poste a pour objectif d'accroître son taux de profit déjà respectable pour une entreprise dépassant 22 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel (en progression) et 424 millions d'euros de bénéfice pour le premier semestre 2015 à + 31% (source : conseil d'administration de La Poste)."

Pour la CGT FAPT du Cher - Dominique LARDUINAT

MAISONS DE SERVICE AU PUBLIC : LE MIROIR AUX ALOUETTES ?

Suite à une réunion à Tours, la direction du réseau en Touraine-Berry nous informe de la mise en place de 3 maisons de service au public (MSAP) dans le Cher pour le 1^{er} trimestre 2016.

Ces 3 premiers bureaux de poste (Graçay, Neuvy/Barangeon, St Satur) transformés en MSAP sont la 1^{ère} vague et d'autres devraient déferler si l'on en croit la presse locale.

Selon nos dirigeants, les MSAP sont uniquement de la responsabilité de la préfecture suite à la Loi NOTRE. Ce serait des bureaux de poste de plein exercice avec des services de niveau 1 (dits basiques) concernant la CAF, CARSAT, CPAM, Pole Emploi, MSA, GRDF selon les bureaux.

Pour la CGT, les MSAP sont une réponse insuffisante voire dangereuse à une bonne question.

La CGT est pour le développement du service public pour répondre aux besoins. Mais il y a fort à parier que ce type de structure ne sera pas forcément un plus pour le service public mais un palliatif à des services publics en déshérence...

Et une fois encore, les représentants du personnel sont écartés des lieux de décision.

Dans cette affaire, le risque est grand que l'image renvoyée ne corresponde pas aux besoins des usagers en termes de réponse et de formation des personnels concernés.

Nous ne pouvons ignorer le contexte de création des MSAP à savoir un « abandon » des services publics classiques, la réduction des effectifs, la réduction drastique des dépenses publiques et la réforme territoriale de l'Etat dont est issue la loi NOTRE.

La CGT revendique des services publics au plus près des besoins et des territoires avec des personnels sous statut correctement rémunérés et formés.

La CGT veillera à la mise en place et défendra les intérêts des postiers et usagers concernés.

Le collectif Réseau



NÉGOCIATIONS BOUYGUES/ORANGE : DES PAROLES ET DES DIVIDENDES !!

Orange et Bouygues confirment la reprise de discussions préliminaires en vue d'un rapprochement.

La CGT dénonce une nouvelle fois que les choix des opérateurs se situent dans des objectifs purement financiers. Il serait temps de définir enfin de véritables projets industriels qui répondent aux besoins de la population et tiennent compte de l'intérêt des salariés.

En effet, les années de développement de la concurrence jusqu'à l'attribution d'une 4^{ème} licence à Free, ont eu pour conséquence la suppression de plus de 40.000 emplois dans le secteur des télécommunications et un retard considérable dans le développement du réseau très haut débit. Désormais, les opérations de restructuration et de concentration se font à nouveau à coup de milliers d'emplois supprimés.

La presse amène des éléments laissant à penser que la vente, estimée à 10 milliards d'euros, pourrait se traduire pour le Groupe Bouygues par 2 milliards de cash et 8 milliards en actions avec son entrée au capital d'Orange.

Cette opération modifierait profondément la structure du Capital avec pour la 1^{ère} fois 2 actionnaires principaux, l'Etat à 19% et Bouygues à 15%.

Compte tenu de la loi anti-trust, Orange devrait alors revendre une grosse partie de son acquisition à Free et SFR/Numéricable, entraînant un démantèlement de Bouygues Telecom.

Les salariés, en particulier ceux de Bouygues-Telecom, ses filiales et sous traitants, s'inquiètent légitimement pour leur avenir et sont par ailleurs mis en difficulté par rapport aux interrogations sans réponse de leurs clients.

Les déclarations des dirigeants ne suffisent pas. Ce type d'opération ne serait pas sans conséquences pour les salariés des deux groupes. La CGT exige que des engagements de haut niveau soient immédiatement pris par les directions sur les emplois, les sites, les droits et garanties individuels et collectifs et ce, quelle que soit l'issue de la négociation.

Les milliards d'Euros de profit dégagés par les opérateurs doivent permettre des créations d'emplois, des augmentations de salaires et le développement d'un service public de la communication. Pour ce faire, la CGT revendique un droit d'intervention des salariés sur les choix stratégiques des entreprises.



Publicité militante pour l'épicerie "le Petit frondeur" située à Rosières - Rue Yves Lacelle - 18400 Rosières

Cette épicerie, ouverte depuis début octobre, est tenue par Patrick, un camarade de la CGT FAPT (PTT) qui a été un excellent militant de la poste de ST FLORENT.

Dans ce commerce, vous trouverez tous les produits de première nécessité (épicerie, fruits et légumes, pain, journaux...), et peut-être même un supplément d'âme qui n'a rien de petit..

Ce magasin est ouvert du lundi au vendredi 7h-13h30 et 15h30-19h30 et le samedi de 7h00 à 13h30. Pensez-y si vous passez dans le coin..

Dominique Larduinat

ELECTIONS PROFESSIONNELLES CHEZ GIAT/NEXTER 10 décembre 2015

La CGT progresse sur les sites de Bourges et de la Chapelle, en Comité d'Etablissement et en Délégués du Personnel.

Pour Bourges :

La CGT majoritaire en CE avec 51,79 % des voix.

CGT + 4,55 % en CE (- 5,42 % pour la CFDT, + 0,87 % pour la CGC).

CGT, première organisation chez les ouvriers (79 %) et chez les employés/techniciens (64 %).

Deuxième organisation chez les cadres (35 %).

La CGT récupère le CE avec 3 élus (2 CFDT, 1CGC).

En DP progression de la CGT de + 2 % (- 3,3 % pour la CFDT, + 1,35 % pour la CGC) avec 47,62 %.

Pour La Chapelle :

La CGT première organisation en CE avec 46,19 % des voix.

CGT + 21,65 % en CE (- 13,81 % pour la CFDT, - 1,14 % pour FO,- 6,71 % pour la CGC).

CGT, première organisation chez les ouvriers (69 %)

Deuxième organisation chez les employés/techniciens (44 %).

La CGT obtient 3 élus en CE (3 CFDT), le secrétariat revenant à la CFDT au plus âgé !

En DP progression de la CGT de + 26,4 % (-7 ,7 % pour la CFDT) avec 56,38 %.

Ces résultats exceptionnels sont les fruits des actions menées lors des négociations sur les salaires du printemps 2015, où les salariés, avec la CGT seule, avaient bloqué le centre près d'une semaine.

Démonstration s'il en était besoin, que la lutte paye !

Il faut noter que ces élections professionnelles se sont déroulées entre les 2 tours des élections régionales, et que la participation a été très forte (94 % et 88 % sur Bourges et La Chapelle), en décalage avec le taux d'absentéisme élevé aux régionales.

Les salariés ont montré l'importance et la confiance qu'ils accordent aux élus et aux militants dont ils ressentent l'activité quotidienne sur le terrain.

Dans ce contexte, l'activité de la CGT, et son image de syndicat responsable, ont permis de progresser fortement, au détriment des autres organisations toujours atones sur les préoccupations des salariés.

Satisfaction donc de récolter le fruit du travail militant, particulièrement dans le collège cadres sur le centre de Bourges, où la liste CGT est devant la liste CGC, et à seulement 4 voix de la liste CFDT pour les titulaires.

Satisfaction bien sûr à La Chapelle, avec des progressions à 2 chiffres, et à 2 doigts de récupérer le CE, résultats qui s'accompagnent de plusieurs adhésions réalisées en 2015.

Sur l'ensemble du groupe GIAT/NEXTER, la CGT progresse de + **2,48 %** (35,93 %) en CE et de + **2,37 %** en DP (37,72 %), et est deuxième organisation.

RÉPRESSION ANTI-SYNDICALE ☞ GOODYEAR AMIENS
24 mois de prison dont 9 fermes pour 8 camarades.

Signez la pétition en ligne sur :

<http://cgt.fr/L-appel-des-Goodyear.html>

COMPRENDRE LA CONSTRUCTION DE LA SECU

L'IMPORTANCE DU CONTEXTE HISTORIQUE

Il y a 70 ans, après la chute des nazis, les régimes fascistes de Franco en Espagne, de Salazar au Portugal, résisteront encore pendant 30 ans grâce à la bienveillance des USA et des pays occidentaux. Néanmoins, l'existence du Conseil National de la Résistance qui ouvrait la perspective d'une refondation sociale a contrarié les velléités américaines d'installer en France un pouvoir à « leur botte ».

Alors que Léon Blum, à l'instar de tous les présidents du Conseil de la IIIe République, avait promis au gouvernement de la Banque de France que les salaires n'augmenteraient pas voire baisseraient, les grèves de 1936 et les occupations d'usines ont permis d'importantes avancées sociales.

Au plan international, la situation était beaucoup plus inquiétante : le fascisme en Italie, Hitler au pouvoir en Allemagne, où le géant de l'acier et marchand de canons Krupp possédait la moitié de la presse allemande. En Espagne, Franco entreprend une guerre civile, aidé militairement par l'Italie fasciste et l'Allemagne Hitlérienne avec la complaisance de la France, de l'Angleterre et les USA qui pratiquent la « non-intervention ».

Dès 1929, la crise permet au capitalisme de mettre en place des régimes autoritaires. La guerre aux salaires, l'exploitation des travailleurs règlent pour un temps la crise du taux de profit. Le régime hitlérien et le réarmement ouvrent la voie à de gigantesques profits au point que le patronat et la bourgeoisie française n'hésitent pas à clamer dans les salons : « *Plutôt Hitler que le Front Populaire* ». C'est ainsi que le 17 mars 1938, l'Allemagne annexe l'Autriche. Le 29 Septembre, à Munich, Daladier (Parti Radical, coalition du Front Populaire) et Chamberlain (Royaume-Uni) capitulent devant Hitler et Mussolini en acceptant le démembrement de la Tchécoslovaquie.

Diverses mesures négatives vont s'appliquer : augmentation des prix de 50 %, réduction du pouvoir syndical, heures supplémentaires obligatoires dans la Défense Nationale, licenciements abusifs, Lock-out...

Par ailleurs, Daladier envoie les tirailleurs sénégalais contre les dockers marseillais, le gouvernement met au chômage partiel les salariés de l'armement et

livre des matières premières à l'Allemagne. La semaine de 48 heures est partiellement rétablie, les impôts augmentent, les salaires diminuent de 10 %, 40.000 cheminots sont licenciés.

Après tergiversations, des grèves avec occupation éclatent, 3.000 gardes mobiles chassent les grévistes de l'usine Renault, en arrêtent des centaines.

En 1938, 10.000 personnes manifestent à Bourges, grèves et manifestations connaissent une certaine ampleur à Vierzon, Mehun, Saint-Amand, Saint-Florent, Beffes.... Dans diverses entreprises, des ouvriers sont lock-outés voire purement et simplement renvoyés. Sur fond d'hystérie anticommuniste au sein de la CGT, son numéro 2 finit comme Ministre de Pétain et sa signature figure sur le décret de dissolution des syndicats du 9 novembre et au bas du statut des Juifs.

Dans ce contexte, 1.500 communistes sont condamnés et emprisonnés, dont les députés arrêtés sur les marches de l'Assemblée Nationale, condamnés par un tribunal militaire et déportés en Algérie. En avril, la loi Sérol (Socialiste) rend tout communiste passible de la peine de mort.

Concernant « le sacrifice des USA venus défendre les libertés et la démocratie en Europe » évoquons quelques points d'histoire :

- Pourquoi ne sont-ils pas venus en 1940 ?
- Les entreprises des USA, Ford, ITT, IBM, Texaco, etc.... font des affaires en Allemagne, réalisent des profits sur le dos des Allemands puis sur celui de la main-d'œuvre européenne captive.
- Les USA, qui ont déclaré la guerre en décembre 1941, continueront à fournir de l'essence à l'Allemagne, via l'Espagne jusqu'à la fin 1942 et l'usine Ford de Cologne fournit des camions de 3,5 tonnes. Cologne a été bombardée, l'usine Ford jamais.

C'est dans ce contexte, en pleine période de résistance que la CGT se réunifie en avril 1943 avec les accords du Perreux.

Le Conseil National de la Résistance (CNR), fondé le 27 mai 1943, prévoit entre autres « un plan complet de Sécurité Sociale, visant à assurer à tous les ci-

toyens des moyens d'existence dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'Etat ».

LA SÉCU : UN SOCLE DE NOTRE SOCIÉTÉ

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, dans un pays économiquement exsangue, il émanait la volonté farouche d'ouvrir la voie à une société plus juste, plus solidaire.

En ces temps de crise, qui frappent lourdement les plus démunis, nous avons le devoir de préserver et reconquérir cette œuvre collective réalisée en particulier par Ambroise CROIZAT, régulièrement oublié par les historiens ou prétendus tels.

Rappelons qu'en 1928, il fut élu Secrétaire de la Fédération Unitaire des Métaux (CGTU), qu'en 1936, se réalise l'unité syndicale et qu'il devient Secrétaire Général de la Fédération Unique des Métaux CGT. Il est ensuite élu Député Communiste de Paris.

Après son arrestation, son transfert au bagne et son transit par 14 prisons, il est libéré, devient Président de la Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée Consultative.

A ce titre, il travaille sur le projet de Sécurité Sociale défini par le CNR que vont concrétiser les ordonnances des 1^{er} et 4 octobre 1945. Il est nommé Ministre du Travail jusqu'en mai 1947 où, sur injonction des USA, les Ministres Communistes sont chassés du gouvernement (notons que c'est à cette période que naît FO).

Il convainc les Travailleurs que la Sécu est leur affaire : *« Rien ne pourra se faire sans vous, la Sécurité Sociale n'est pas qu'une affaire de lois et de décrets. Elle implique une action concrète sur le terrain, dans la cité, dans l'entreprise. Elle a besoin de vos mains »*. Il le dira à la tribune de l'Assemblée Nationale.

Cette grande réforme n'appartient à aucun parti, aucun groupement, aucune confession. Cette Sécurité appartient et doit appartenir à tous les Français et toutes les Françaises sans considération politique, philosophique ou religieuse.

Face à l'épreuve de la capitalisation qui a ruiné des millions d'épargnants, le choix de la Sécurité Collective va désormais s'imposer comme règle de vie.

Elle va ouvrir la voie à une spirale positive qui va conduire à consommer, à s'instruire, à avoir des loisirs.

La Sécurité Sociale, liée au travail, conteste la domination du capital dont elle s'est exonérée depuis 70 ans.

Rappelons également que, de 1945 aux années 1990, le Ministre du Travail était en même temps Ministre de la Sécurité Sociale. Ce n'est plus le cas car l'objectif du capital est de fiscaliser les recettes et d'étatiser la Sécu.

Ambroise Croizat considère que *« faire appel au budget de l'Etat, c'est inévitablement subordonner l'efficacité de la politique sociale à des considérations purement financières. La contribution de l'entreprise, c'est celle du travail et uniquement du travail puisque le capital ne produit rien »*.

« Le plan français entend confier à la masse des Travailleurs la gestion de leur institution ». *« Ce principe constitue une réforme de structure pour ce qui est des accidents du travail et pour les Allocations Familiales »*. Précision importante quand on sait que depuis la loi d'avril 1898, les Compagnies d'Assurances ont réalisé des profits indécents dans la gestion des blessures, mutilations, décès des salariés frappés au travail.

La Sécurité Sociale va se heurter à une opposition du patronat mais également à celle très forte de la Mutualité qui revendique son expérience de gestionnaire. La Mutualité n'exprime aucune confiance dans le rôle de complémentarité que le législateur entend lui confier. Ce rôle doit en principe n'être que transitoire et disparaître dès que les conditions le permettront. En fait, elle n'a pas disparu au point qu'aujourd'hui, les complémentaires sont le point de passage des groupes financiers pour ronger la Sécu de l'intérieur.

Le corps médical, qui s'était déjà opposé à la mise en place des Assurances Sociales voit dans la Sécurité Sociale un nouveau danger.

Croizat doit aussi faire face à l'opposition de la CFTC, qui craint une étatisation du futur système et une insuffisante représentation dans les Conseils d'Administration. Il interviendra pour qu'en attendant des premières élections, définies par la loi du 30 octobre 1946, qui se dérouleront le 27 avril 1947, une place soit laissée aux syndicalistes chrétiens.

Croizat négocie avec les salariés cadres, leur adhésion à la Sécurité Sociale et le maintien de leurs acquis.

Il rassure également les salariés affiliés à des régimes particuliers qui ne seront pas immédiatement intégrés au régime général.

Croizat crée la Médecine du Travail en Octobre 1946, instaure un système de prévention qui conduit à protéger un maximum de salariés. Les Comités d'Hygiène et de Sécurité et les différents Comités Techniques élaborent une réglementation en lien avec les techniques de production. Il est partie prenante dans la mise en place des Comités d'Entreprise. Il s'occupera également des congés payés, de l'égalité des salaires hommes/femmes ainsi que des personnes âgées.

Il faut noter que : Commerçants, Artisans, Professions libérales, refuseront d'entrer dans le Régime Général de Sécurité Sociale alors que le Régime Général des Salariés compensera les déficits.

Depuis sa création, le patronat n'a eu de cesse de s'attaquer aux valeurs fondatrices de la Sécurité Sociale, de s'acharner à détruire cette idée neuve qu'est le Salaire Socialisé qui, au fil du temps, serait devenu des « charges sociales ».

Au fil des années, l'Etat, afin de réduire la place des Organisations Syndicales des Salariés, introduit des représentants qui remettent en cause la représentativité des cotisants.

Toutes les décisions des Caisses de Sécurité Sociale sont soumises de fait à l'approbation des Ministères.

Diverses réformes accroissent le rôle du Parlement, instaurent un encadrement plus strict de l'Assurance Maladie et mettent en place les Agences Régionales Hospitalières qui sont les bras armés du gouvernement en Région.

ALORS OUI, LA CGT REVENDIQUE LA RECONQUÊTE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR PERMETTRE À CHACUNE ET CHACUN DE RECEVOIR LES PRESTATIONS QU'IL EST EN DROIT D'ATTENDRE, QUE CE SOIT SUR LA MALADIE, LES ACCIDENTS DU TRAVAIL, LA FAMILLE, LA RETRAITE, LA PERTE D'AUTONOMIE, LES SERVICES À LA PERSONNE, DANS UNE GESTION ASSURÉE DIRECTEMENT PAR SES REPRÉSENTANTS.

En Vente à l'UD au Prix de 15 € « Histoire de la CGT »

